

P. LE GENTILHOMME

LA CIRCULATION DES SCEATTAS

DANS LA GAULE MÉROVINGIENNE

EXTRAIT DE LA *REVUE NUMISMATIQUE*, 1938, p. 23.

PARIS
SOCIÉTÉ D'ÉDITION « *LES BELLES LETTRES* »
95, BOULEVARD RASPAIL, 95

1938

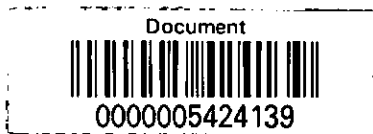
LA CIRCULATION DES SCEATTAS DANS LA GAULE MÉROVINGIENNE

Pl. III et IV.

Les études du Colonel Belaiew¹ viennent de projeter une lumière nouvelle sur l'origine frisonne de plusieurs séries de deniers d'argent anglo-saxons ou, du moins, considérés jusqu'à présent comme tels. Les travaux de Sir John Evans² et de M^{lle} de Man³ avaient déjà fait avancer beaucoup l'étude de ces monnaies. Le moment semble donc propice à un examen méthodique des sceattas figurant le plus souvent dans les trouvailles monétaires faites sur l'étendue de l'ancienne Gaule mérovingienne.

Ces monnaies sont peu connues en France, car la rudesse de leur aspect, l'irrégularité de leur poids, l'incohérence des inscriptions ou même l'absence totale des légendes, les font négliger ordinairement par les numismates et les métrologues ; l'exposé qui va suivre tendra donc à résumer l'état actuel de nos connaissances sur les sceattas, tout en se proposant plus particulièrement de faire progresser leur étude d'après l'examen des séries dont la circulation nous est attestée par l'analyse des trésors monétaires de la Gaule mérovingienne.

C'est seulement à la fin du sixième siècle et surtout au début du septième que les Anglo-Saxons, à l'instar des Francs, ont émis des tiers de sou d'or ou *thrymsas*, copiés,



avec plus ou moins de fantaisie, sur des originaux romains des quatrième et cinquième siècles. Ces pièces, lorsqu'elles ne sont pas entièrement anépigraphes, sont caractérisées par la barbarie des légendes, généralement indéchiffrables, car elles sont, le plus souvent, constituées de lettres ou de traits, groupés symétriquement. Un *thrymsa* (fig. 1)



Fig. 1.

copié sur un bronze de Licinius semble le prototype de toute une série de dégénérescences au type dit de l'étendard⁴, comme il sera indiqué plus loin. Assez commun en Angleterre, puisque neuf exemplaires figuraient dans la fameuse trouvaille de Crondale⁵, ce tiers de sou est plus rare sur le continent. Citons encore ces imitations d'un type des sous d'or de Valentinien⁶, copiés eux-mêmes à Londres



Fig. 2.



Fig. 3.



par l'usurpateur Magnus Maximus. Un exemplaire en fut découvert en Lorraine⁷ et passa dans la collection Robert (fig. 2). Ce type anglo-saxon des deux bustes couronnés par la Victoire est aussi celui d'un tiers de sou d'or pâle trouvé jadis à Fontenay-le-Comte par MM. Fillon et de Rochebrune⁸ et d'une pièce semblable en argent doré (fig. 3) signalée par nous dans la trouvaille de Bordeaux⁹, enfouie vers 680; toutefois l'autre face de ces monnaies offre un

type purement mérovingien et le nom du monétaire Baudulfe. Or c'est en Aquitaine qu'ont été trouvés les deux exemplaires connus de ce tiers de sou dont le métal et le caractère hybride conviennent à une période de transition : ce fait nous a permis de suggérer l'hypothèse de l'existence de comptoirs anglo-saxons ou frisons dans cette région, ainsi que celle de leur activité au moment où, insensiblement, l'or est remplacé par l'argent dans la circulation monétaire. A la fin du septième siècle, tandis que la Méditerranée devient progressivement un lac musulman, l'Occident, appauvri par l'effondrement de l'empire et la ruine des monarchies barbares, se voit condamné à une économie rétrécie, peu favorable au grand commerce qui florissait jadis dans la paix romaine. Cette dernière était elle-même assurée par l'armée et la flotte, entretenues à grands frais avec l'or prélevé par le fisc, disparu désormais, emporté lui-même dans la tourmente avec les registres du cadastre.

Chez les Francs comme chez les Wisigoths d'Espagne, la frappe du sou d'or est pratiquement abandonnée pour celle du tiers de sou, dès le temps de Justinien. Les rares *thrymsas* émis par les Frisons et les Anglo-Saxons furent, dès le milieu du septième siècle, remplacés par de simples deniers d'argent : les *sceattas*. Ce monnayage d'argent fut lui-même précédé par un monnayage mixte, d'argent plus ou moins allié d'or. Et, dans ces trois phases du monnayage nordique, le type reste souvent identique¹⁰.

La même évolution, produite par les mêmes conditions économiques et influencée par l'exemple des *sceattas*, se laisse d'ailleurs entrevoir dans la Gaule mérovingienne. Dans la trouvaille de Bordeaux, outre la pièce de Baudulfe signalée plus haut, deux tiers de sous émis à Port-Saint-Père sont aussi en argent doré, ainsi qu'un tiers de sou

frappé à Rouen et un autre tiers de sou anonyme du fisc. L'influence des peuples nordiques montre donc, dans les ports des Gaules, sa tendance à établir un numéraire d'argent dès 680 environ¹¹. Même à Marseille où les relations avec l'Orient avaient fait conserver, plus longtemps que partout ailleurs, la frappe des sous d'or, dès le règne de Sigibert III (633-655), le titre de ces pièces est singulièrement altéré et la plupart d'entre elles sont d'un or si pâle qu'il se confond souvent avec l'argent. L'altération du numéraire d'or et sa rareté expliquent la faveur nouvelle des deniers d'argent. Cette préférence pour l'étalon argent, plus adapté que l'or à la modicité des échanges d'une économie rétrécie, semble d'ailleurs traditionnelle chez les Barbares. Les Germains du temps de Tacite recherchaient déjà les vieux deniers consulaires, entre autres ceux à la tranche dentelée alors que la monnaie impériale leur pouvait fournir de beaux deniers d'argent et d'or. Le tombeau de Childéric, père de Clovis, renfermait encore des deniers de la République et du Haut-Empire, mêlés à des sous d'or byzantins. Les marchands romains ont pu se passer d'un monnayage régulier de l'or jusqu'aux derniers temps de la République : l'argent suffisait à mesurer leurs échanges ; à plus forte raison, à la fin des temps mérovingiens, dut-il suffire aux besoins des colporteurs, Frisons pour la plupart.

Les Frisons¹², qui avaient donné le nom de leur pays à la mer du Nord, occupaient le littoral des Pays-Bas, entre la bouche de la Scheldt et celle de l'Eider. Les marchands frisons, outre les produits les plus divers, fournissaient principalement des draps, *pallia frisonica*, les futurs draps des Flandres, fameux pour leur solidité et leur bon teint plutôt que par leur luxe. Einhart atteste que c'est de ces draps que se vêtaient les Francs, ses ancêtres. Les draps

frisons sont d'ailleurs tout ce que Charlemagne trouvera à offrir au Kalife Haroun-al-Raschid. Les comptoirs frisons étaient répandus sur les côtés de la Baltique, de la mer du Nord ou de Frise, de la Manche et de l'Atlantique. Dès le temps de Dagobert, les Frisons fréquentaient les foires de Saint-Denis où ils troquaient leurs marchandises contre les épices des Syriens et des Juifs. En Angleterre, leur activité à Londres et à York est mentionnée dans la vie de saint Ludger et les poèmes d'Alcuin. A la fin du septième siècle, les Frisons mettent à profit la carence des marchands orientaux et drainent les marchés occidentaux, apportant avec eux les monnaies qui conviennent si bien à leur pacotille : les *sceattas* anglo-saxons.

Chez tous les peuples nordiques, ce mot, en vieux frison *skat*, en allemand *schatz*, en vieux suédois *skāt*, en vieux russe *shot*, signifie trésor ou richesse, par extension la monnaie qui en est l'étalon. Le code d'Aethelberth de Kent (601-604 environ) pose l'équivalence : 1 *sceatta* = 1/20 de sou (*schilling*), mais, comme dans la plupart de ces textes recueillis par les générations successives et adoptés par elles, il doit s'agir d'une interpolation, car aucune pièce, parmi les *sceattas*, ne nous semble antérieure à 650. Vers 500, Beowulf emploie le mot *sceatta*, mais dans le sens de trésor, et le livre des Sagas désigne par le mot *skat* la richesse que représentent les draps frisons, étalon qui, dans le troc nordique, correspond au capital-cheptel, à la *pecunia* des Latins, que les Russes considéraient eux-mêmes commè la monnaie vivante : *skot jivotny*¹³.

L'étude des trésors enfouis en Gaule dans la première moitié du huitième siècle, démontre formellement l'importance de l'activité de ces commerçants frisons dans notre pays.

A Saint-Pierre-des-Élieux¹⁴ (Cher), un dépôt, découvert

en 1882, comprenait onze *sceattas*, mêlés à des deniers de Bourges, Paris, Rouen, Le Mans, Poitiers et Marseille, au nombre de 96 et à un tiers de sou d'or pâle de Banassac. A Plassac¹⁵, dans la Gironde, sur un trésor de 170 deniers d'argent dont le tiers est constitué de pièces de l'atelier de Poitiers ou d'imitations poitevines, les *sceattas*, au nombre de douze, se rencontrent dans la même proportion que les deniers de Rouen, Paris et Marseille. A Bais¹⁶ (Ille-et-Vilaine), dans une trouvaille de quatre cents deniers, une trentaine de *sceattas* ont été identifiés par Maurice Prou ; les autres deniers se répartissant, par ordre d'importance décroissante, entre Paris, Rouen, Rennes, Orléans, Marseille, Sens, Chalon, Le Mans, Limoges, etc. Ce trésor a dû être enfoui à une date plus rapprochée de nous que celui de Plassac, comme l'indique la série poitevine plus complète et de type déjà carolingien (deniers de Betto). Dans le grand trésor de Cimiez¹⁷ (Alpes-Maritimes) les deniers de Marseille, soit anonymes (200 ex.), soit au nom des patrices Antenor (5 ex.), Ansedert (65 ex.), Nemphidius (1.200 ex.) et Anté-nor II (102 ex.), se rencontrent en proportion si considérable que l'on peut, avec Morel-Fatio, conjecturer que ce pécule fut réuni dans le grand port provençal ; toutefois près de quatre-vingts *sceattas* ont été reconnus sur les trois cents pièces frappées hors de Marseille (principalement dans la vallée du Rhône, en Auvergne, à Paris et à Chalon). Ce dernier trésor semble avoir été enfoui encore plus tard que celui de Bais, car la série poitevine s'y accroît des deniers d'Audolenus et d'Audoranus. Les patrices marseillais de la première moitié du huitième siècle sont représentés dans la trouvaille ainsi que les évêques de Clermont, Norbert, Procolus et Bubus ; le trésor fut caché sans doute en 737, date de la destruction de Cimiez par les Lombards.

Passons maintenant en revue les différentes séries de ces *sceattas* :

I. — Celles de ces pièces dont le style s'éloigne le moins des prototypes romains et qui paraissent, par là même, avoir servi de modèle aux dégénérescences successives les plus communes, ont été attribuées au roi de Mercie Péada (656-657). Cette attribution, contestée aujourd'hui, se fonde sur l'interprétation des runes $\mathfrak{R}\mathfrak{M}\mathfrak{M}$ (Pada) qui se lisent au revers de ces *sceattas*. Sur les plus élégantes de ces monnaies qui, comme Brooke l'a justement noté¹⁸, semblent conserver une certaine teneur d'or, au revers, se trouve le type romain dit de l'étendard, avec l'inscription $\begin{matrix} \text{TOT} \\ \text{X} & \text{X} \end{matrix}$, déjà rencontrée sur les *thrymsas* imités des bronzes de Licinius. L'inscription votive, plus ou moins dégénérée et placée dans un carré perlé, est le type le plus fréquent, peut-être sur les *sceattas*. Mais revenons aux pièces de Peada, roi qui n'aurait régné que deux ans à peine; elles sont pourtant de types très variés. Sur certaines variétés, l'inscription $\begin{matrix} \text{TOT} \\ \text{XX} \end{matrix}$ est remplacée par les runes $\mathfrak{R}\mathfrak{M}\mathfrak{M}$ (Pada), disposés soit dans un rectangle perlé, soit dans une couronne à lennisques également perlés; sur d'autres encore, par une croix cantonnée d'annelets et inscrite dans un cercle de grènetis. La trouvaille de Cimiez renfermait trois variétés de ces monnaies (*Pl. III*, n^{os} 1, 2 et 4) qui, à l'ordinaire, ne se trouvent guère qu'en Angleterre¹⁹.

II. — Le type de l'étendard tel qu'il figure sur la première variété de *sceattas* de Peada, c'est-à-dire le carré de grènetis muni d'appendices perlés, est aussi celui d'une série de *sceattas*, assez communs dans le Kent, où l'effigie du droit est celle d'un buste radié avec l'inscription TIC/A. Ce

nom se retrouve souscrit en bas d'une charte²⁰ d'Ecgerth, roi de Kent, vers 780. Il est donc probable que c'est là le nom du monétaire et que ce dernier, comme son homonyme de la charte, résidait dans le Kent. Les trouvailles de Cimiez et de Bais (*Pl. III, nos 5 et 6*) ont fourni chacune un exemplaire de cette monnaie, rare sur le continent, bien que quelques exemplaires en aient été recueillis à Dombourg en Zélande²¹.

III. — Le buste radié de ces pièces est encore le type d'une très abondante série d'imitations de plus en plus



Fig. 4.

grossières où le buste est accompagné des runes EPA: APA, qui dégèrent eux-mêmes en une pseudo-inscription formée de traits parallèles. Bien que l'on ait voulu attribuer ces pièces à un frère de Peada, roi de Mercie, soit à Eoba ou Épa, le style en est si dégradé qu'il s'agit sans doute de simples monétaires. Au revers, le type anglo-saxon de l'étendard subsiste (fig. 4) sur quelques rares *sceattas* retrouvés à Saint-Pierre-des-Étioux (Belfort 5809) et sur la plage de Dombourg (Belfort 5810), mais sur la plupart des pièces retrouvées sur le continent, le type mérovingien de la croix cantonnée de quatre globules, lui est substitué. M^{lle} de Man signale 82 exemplaires de ces derniers *sceattas* au Musée de Middelbourg, 30 dans la collection Boogaert, 60 exemplaires enfin dans sa propre collection, chiffres qui montrent l'abondance de ce numéraire à Dombourg²². A Saint-Pierre-

des-Elieux (Belfort 5806), à Plassac (*Pl. III, n° 7*), à Cimiez (*Pl. III, nos 8 et 9*) et surtout à Bais (*Pl. III, nos 10 à 23*), ces monnaies se sont également rencontrées. Alors que les pièces au buste radié et au type de l'étendard, rares sur le continent, semblent appartenir à l'Angleterre, la série au buste radié et à la croix cantonnée de quatre globules est, sans doute, comme l'avait suggéré M^{lle} de Man, à restituer aux habitants de la Frise et peut-être même à leurs comptoirs sur les côtes de la Gaule mérovingienne. Dans les derniers temps du monnayage franc, le type du buste radié connaît en effet une faveur particulière à Orléans et surtout à Poi-



Fig. 5.

tiers, où certains deniers déforment ce buste radié au point d'aboutir à un cadre perlé (Prou 2253), très voisin du type anglo-saxon de l'étendard (fig. 5). Celui-ci est si bien adopté en Gaule que les deniers de Rennes le reproduisent pour encadrer le sigle R initial de leur ville (*Pl. III, n° 40*). D'autres sceattas au caractère hybride associent le type de l'étendard à celui de la croix cantonnée de quatre globules. Peut-être ont-ils été frappés sur le continent où ils se retrouvent à Saint-Pierre-des-Elieux (Belfort 5823), à Plassac, à Cimiez (*Pl. III, nos 53-54*) et à Bais (*Pl. III, n° 56*), ainsi qu'à Dombourg (Belfort 5826). Les légendes de ces pièces sont barbares; parfois, comme sur certains deniers mérovingiens, la croix semble fichée sur la lettre A. Un *sceatta* de Cimiez (*Pl. III, n° 55*) associe encore le type de l'étendard à un motif cruciforme qui rappelle à la fois des sceattas où, au droit, un personnage présente deux croix

et des deniers anonymes de Marseille au sigle **M** ou au monogramme de Roboam²³.

IV. — La série de beaucoup la plus commune parmi les *sceattas* est la série anépigraphhe « Louve-Etendard », constituée par les déformations successives d'un buste aux cheveux hérissés au droit et, pour le revers, par le carré de grènetis où s'inscrivent les dégénérescences les plus fantaisistes de l'inscription **VOT**
XX.

Le style des premières pièces où subsistent des traces de légende, est encore tel que Keary se demandait s'il n'est



Fig. 6.

pas mérovingien. Un exemplaire de ces *sceattas* se trouvait dans le trésor de Cimiez (*Pl. III, n° 24*).

Une série parallèle place l'emblème chrétien de la croix devant le buste. Quatre exemplaires de ces pièces proviennent également de Cimiez (*Pl. III, nos 25 à 28*); un autre, conservé au musée de Boulogne, a été recueilli à Etaples²⁴. Sept pièces semblables, trouvées à Dombourg, ont été placées dans les cartons du musée de Middelbourg (Belfort 5828).

Mais bientôt la tête se déforme et apparaît un animal mystérieux, au pelage hérissé, dans lequel les anciens auteurs se sont vainement ingéniés à reconnaître tantôt une louve, tantôt une écrevisse, un insecte ou même une galère. La trouvaille de Cimiez (*Pl. III, nos 29 à 32*) et celle de Bais (*Pl. III, nos 34 à 38*) ont fourni un grand nombre de

ces *sceattas*, dont il a été trouvé des exemplaires à Nantes²⁵, à Rouen²⁶ et jusqu'à Wiesbaden²⁷. Ce type est lié à celui des *sceattas* au buste radié avec inscription runique, comme le montre un *sceatta* hybride de la collection Stephanik (fig. 6), publiée en 1895 par M^{lle} de Man (cf. Belfort 5861)^{27 bis}.

Une autre variété de *sceattas* de la série « Louve-Etendard » représente la même tête originelle avec ses cheveux hérissés, mais les traits du visage sont remplacés par une pseudo-inscription comme sur les *sceattas* d'Ethelred (675-694), dont un exemplaire isolé (fig. 7) fut trouvé à Dombourg²⁸ et sur un *sceatta* trouvé à Hallum (fig. 8) où se lit,



Fig. 7.



Fig. 8.

au droit, l'inscription LVNDONIA autour d'un buste diadémé²⁹. A Rouen, à Saint-Pierre-des-Étieux (Belfort 5836), à Bais et surtout à Cimiez, ce type est abondamment représenté (*Pl. III*, n^{os} 41 et 42; *Pl. IV*, n^{os} 43 à 52).

La même trouvaille de Cimiez montre encore une déformation plus curieuse de ces *sceattas* « Louve-Etendard » : sur ces pièces, la tête hérissée devient un oiseau (*Pl. IV*, n^{os} 57 à 62).

Sur la plage de Dombourg³⁰, près de cinq cents *sceattas* « Louve-Etendard » ont été recueillis : en 1899, le musée de Middelbourg en possédait 190 exemplaires, la collection de Man, 148, et la collection Boogaert, 50. En Frise³¹, la trouvaille de Franeker (410 pièces) était constituée pour les sept-huitièmes de monnaies à ce type et pour le dernier huitième de deniers francs au sceau de David (type d'Héristal). Celle de Hallum (251 pièces) comprenait un neuvième

de ces mêmes deniers francs au sceau de David, un neuvième seulement au type « Louve-Etendard » et le reste de la trouvaille était constitué de sceattas au type Wodan-Monstre qui semble bien être apparu postérieurement.

Les *sceattas* « Louve-Etendard », comme les *sceattas* au buste radié avec inscription runique et à la croix cantonnée de quatre globules, marquent bien l'activité commerciale des Frisons sur le continent où ces monnaies ont probablement été frappées en plus grande abondance qu'en Angleterre, bien que leurs types soient proprement anglo-saxons.

V. — Les métamorphoses de la tête humaine nous ont conduit au type de l'oiseau. Il paraît que les graveurs monétaires anglo-saxons aimaient à représenter les oiseaux : ceux-ci tourbillonnent selon un schéma cruciforme au revers d'un sceatta où, au droit, s'affrontent deux bustes séparés par la croix, pièce assez rare sur le continent, bien qu'un exemplaire en ait été recueilli à Cimiez (*Pl. IV, n° 63*).

L'oiseau perché sur une croix accostée de deux annelets forme le type principal d'une série de sceattas dont quelques exemplaires furent trouvés à Cimiez (*Pl. IV, nos 64 à 66*), à Bais (*nos 67. et 68*), à Plassac (*n° 69*), à Saint-Pierre-des-Étieux et naturellement en Zélande et en Frise, à Dombourg (coll. du musée de Middelbourg : 4 ex. ; coll. de Man : 6 ex.), à Hallum³² (un seul exemplaire dans la trouvaille). Un de ces sceattas a été trouvé dernièrement à Utrecht³³. Ces pièces rares en Frise, sont communes en Angleterre, particulièrement dans le Kent³⁴. Au droit, la tête diadémée, inscrite dans un cercle de grènetis, est caractérisée, comme la plupart de ses sœurs anglo-saxonnes, par la chevelure hérissée indiquée par des traits bouletés. Les légendes sont indéchiffrables. La présence de ces pièces attesterait, dans

les trouvailles faites en France, l'influence des Anglo-Saxons, plutôt que des Frisons.

VI. — Cette remarque est valable pour d'autres *sceattas*, assez rares sur le continent : ils représentent le monstre fantastique, gardien des trésors de la légende, associé à un droit où l'on voit deux personnages présenter chacun une croix, type emprunté aux monnaies de l'empereur Héraclius (610-641) ou à leurs imitations franques. Une de ces pièces provient de Cimiez (*Pl. IV, n° 70*).

A Cimiez encore (*Pl. IV, nos 71 à 74*) et à Duurstede³⁵, ont été retrouvés des *sceattas* anépigraphes au type de la tête de Wotan et de ce dragon³⁶, dérivé de l'art scytho-sibérien, en qui M. le colonel Belaiew reconnaît un ours. La quantité de pièces de ce type retrouvées en Frise — la trouvaille de Ter-Wispel appartenait tout entière à cette série — ont justement amené le savant russe à proposer l'hypothèse de l'origine frisonne de ces *sceattas*. L'absence de ces monnaies dans la trouvaille frisonne de Francker, leur apparition en France dans la seule trouvaille de Cimiez, nous font considérer cette série comme l'une des plus récentes. D'ailleurs, au dixième et au onzième siècle, les imitations des *sceattas* de ce type circulaient encore à Birka, sur le lac Mälär, au fond de la Baltique. Notons enfin qu'une forte proportion de ces pièces recueillies à Dombourg étaient frappées sur flans de cuivre³⁷.

Sur un *sceatta* anglo-saxon découvert à Cimiez (*Pl. IV, n° 75*), un personnage nimbé présente deux croix, type romain imité des bronzes de l'empereur Phocas (602-610), particulièrement sur les *sceattas* émises à Londres ; le revers est orné d'un type décoratif obéissant aux lois d'une stylistique au mouvement hallucinant, entraînant trois dau-

phins³⁸ dans un tourbillon dont le schéma se réduit au vieux triquètre oriental.

VII. — Enfin, une très grande série de *sceattas*³⁹ montre l'évolution sous le ciel provençal d'une dégénérescence d'origine frisonne comparable à celle que crée le type dit « Louve-Etendard » à la fois en Angleterre et sur le continent. La tête dont le type orne le droit de ces pièces est successivement radiée, hérissée de cheveux terminés par des globules, puis elle devient un croissant et même un navire dont la mâture serait constituée par la croix placée devant le buste primitif. Au revers, le champ, limité par un cercle de grènetis, est orné d'une croix à long pied reposant sur un degré ; la croix est chargée d'un arc en forme d' ω et est accostée des sigles V/II parfois dégénérés en simples traits (*Pl. IV, nos 76 à 84*). Il y a pu avoir, suivant l'hypothèse de M^{lle} de Man⁴⁰, une influence du nombre de silique V/II qui figure d'ailleurs sur les triens provençaux, [↳] en particulier sur ceux de Marseille. Ce dernier type apparaît de nouveau sur des deniers de Charlemagne frappés à Marseille, comme l'a bien vu Morel-Fatio. Les sigles V/II ou II/V semblent d'autant plus une déformation de M/A qu'une pièce présente les sigles V/II et que l'arc très ouvert en ω se divise en deux S comme sur le denier carolingien. Si le sceatta n'est pas lui-même frappé à Marseille, il a du moins fourni le type des premières monnaies carolingiennes de cette ville. Or, la trouvaille de Cimiez montre que cette pièce était assez commune en Provence, puisque vingt-trois exemplaires en sont décrits dans le catalogue de Morel-Fatio. Ces deniers sont anépigraphes, comme la plupart des *sceattas*. Toutefois, un exemplaire de la trouvaille de Cimiez présente les restes de l'inscription ..DICIO ou ..BICIO (*Pl. IV, n° 84*). Deux de ces deniers ont été trouvés à Bais (nos 320

et 321), deux autres à Saint-Pierre-des-Étieux (nos 24 et 25). Nous inclinons d'autant plus à attribuer ces *sceattas* à Marseille, qu'ils se trouvent exceptionnellement en Angleterre et à Dombourg^{41 bis}.

Les précisions que nous apportons sur la distribution des *sceattas* dans la Gaule mérovingienne viennent confirmer les résultats des études du colonel Belaïew. Suivant les conclusions de ce dernier⁴¹, il semble bien qu'à la fin du septième siècle, lorsque l'or commença à disparaître de la circulation monétaire, les Frisons imitèrent en argent les premiers types des *thrymsas* anglo-saxons et les répandirent sur toutes leurs routes commerciales. Ces *sceattas* furent tour à tour copiés en Angleterre et sur le continent, mais la Frise resta leur principal foyer d'émission et de circulation, ainsi que l'attestent les trouvailles frisonnes.

Mais la proportion des *sceattas* retrouvés dans la circulation monétaire de la Gaule mérovingienne, nous permet de vérifier l'hypothèse de l'existence de nombreux comptoirs frisons émettant dans notre pays des *sceattas* ou des deniers imités de ceux-ci, comme en Bretagne, en Aquitaine et en Provence. Nos recherches mettent aussi en mesure de serrer de plus près la chronologie des émissions de ces *sceattas*, ce numéraire anonyme, véritable monnaie internationale, qui n'apparaît en France qu'à la fin du septième siècle, pour y circuler pendant toute la première moitié du huitième siècle. Nous proposons de fixer entre 680 et 700, le moment où suivant l'exemple des *thrymsas* réduits à de simples *sceattas*, les tiers de sous d'or mérovingiens disparaissent, remplacés par les deniers d'argent.

P. LE GENTILHOMME.

NOTES

1. Belaiew (N.-T.). *On the « Wodan monster » or « the » Dragon series of the Anglo-Saxon sceattas. Seminarium Kondakovianum*, Prague, 1935, vol. VII, pp. 160-186; — *On the « Dragon » series of the Anglo-Saxon sceattas. Journal of the British Archaeological Association*, 1937, pp. 35-51 (abrégé du précédent article); — *Frisia and its relations with England and the Baltic littoral in the dark ages. Journal of the British Archaeological Association*, 1931, pp. 190-215; — *La répartition géographique des sceattas* (en russe avec un résumé en anglais). *Seminarium Kondakovianum*, 1936, pp. 193-219 (le résumé de ce travail a été lu au Congrès international de numismatique à Londres, en 1936). — Le manuscrit d'un catalogue préliminaire des sceattas conservés à la Bibliothèque Nationale, a été déposé par M. le Col. Belaiew au Cabinet des Médailles.

2. Evans (Sir John). *On a small hoard of Saxon sceattas found near Cambridge. Numismatic Chronicle*, 1894, pp. 18-28.

3. Man (Marie de). *Sceattas anglo-saxons inédits ou peu connus. Tijdschrift van het nederlandsch Genootschap voor Munt- en Penningkunde*, Amsterdam, 1895, pp. 117-146; — *Que sait-on de la plage de Dombourg? Ibidem*, 1899; — *Considérations sur trois sceattas anglo-saxons identiques... Ibidem*, 1904; — *Catalogus der numismatische Verzameling van het zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen*, Middelburg, 1907. In-8°, 387 p.; — *Over eenige te Domburg gevonden merkwaardige Muntten. Jaarboek voor Munt- en Penningkunde*, Amsterdam, 1926, p. 1-25, pl. 1.

4. Le type de l'étendard dérive sans doute du vexillum des monnaies constantiniennes avec l'inscription votive, cependant il a dû être influencé par l'évolution et la dégénérescence du type de l'autel de consécration des monnaies de Claude, tel qu'il apparaît sur les *minimi* trouvés par exemple à Richborough. Cf. *Numismatic notes and monographs* de la Société américaine de numismatique, N° 80.

5. Nous donnons ici le dessin d'un thrymsa conservé au Cabinet des Médailles. Deux variétés de cet exemplaire, provenant de Crondale, sont gravées dans la *Numismatic Chronicle* de 1843-4, sur les planches qui illustrent l'article d'Akerman, pp. 171-182. La légende du revers semble la dégénérescence de **DN · LICINI · AVGVST ·**...

6. *British Museum Catalogue. Anglo-Saxon series* (par Keary). I. Londres, 1887, p. 2 (ce catalogue est jusqu'à ce jour le plus complet qui ait été publié pour les sceattas); Brooke (George-C.). *English coins from the seventh century to the present day. Methuen's handbooks of archaeology*, Londres, 1932. In-8°, pp. 1 à 12 (excellente synthèse); Oman (Charles). *The coinage of England*, Oxford, 1931. In-8°, pp. 1 à 13.

7. Dessin conservé dans les papiers d'Anatole de Barthélemy aux Archives du Cabinet des Médailles. Tome III, fol. 282, n° 3299. Une pièce identique fut recueillie à Dombourg (Zélande). Cf. Macaré (C. A. Rethaan). *Tweede Verhandeling over de big Domburg gevonden Muntten*. Middelbourg, 1856. In-8°, pl. II, n° 4.

8. Fillon et de Rochebrune. *Poitou et Vendée*. Fontenay, 1861. In-4°, p. 19.

9. Le Gentilhomme (Pierre). *Trouaille de monnaies d'or des Mérovingiens et des Wisigoths, faite à Bordeaux en 1803. Revue numismatique*, 1936, pp. 87-133.

10. Brooke, *op. cit.*, p. 5.

11. Le Gentilhomme, article cité, p. 17.

12. Sur la Frise et les Frisons, consulter les monographies de Poelman (H. A.). *Geschiedenis van den Handel van noord-Nederland gedurende het merovingische*

en *karolingische Tijdsperk*. La Haye, 1908. In-8°; Boeles (P. C. J. A.). *Friesland tot de elfde Eeuw*. La Haye, 1927. In-8°.

13. Belaiew, *op. cit. Sem. Kond.*, 1935, p. 170.

14. Buhot de Kersers décrit cette trouvaille dans son *Bulletin numismatique, Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, tome XI, 1884, p. 280 et suiv.

15. Un article du Marquis de Lagrange, acquéreur de la trouvaille, fut publié dans la *Revue numismatique* de 1851, p. 19. Cet article est sans valeur scientifique. Il faut se reporter au *Catalogue des monnaies antiques et modernes de feu M. le Marquis de Lagrange*. Paris, Rollin et Feuillant experts, vacations des 19 et 20 février 1877, ainsi qu'au *Registre des acquisitions du Cabinet des Médailles*, registre K, n° 2019 et ss., à la date du 20 mars 1877.

16. Prou (Maurice) et Bougenot. *Catalogue des deniers mérovingiens de la trouvaille de Bais*. Extrait de la *Revue numismatique*, 1906-1907. Paris, 1908. In-8°.

17. Morel-Fatio (Arnold). *Catalogue raisonné de la collection de deniers mérovingiens des VII^e et VIII^e siècles de la trouvaille de Cimiez*. Paris, 1890. In-8°.

18. Brooke, *op. cit.*, p. 7.

19. Dans un précédent article (*Notes de numismatique mérovingienne. Revue numismatique*, 1937, p. 81), nous avons appelé l'attention des numismates anglais sur une série de deniers où le style du buste, au droit, rappelle celui des meilleurs sceattas de Peada. Tous les caractères de cette série de deniers, à commencer par l'incertitude où sont les auteurs de déterminer la nature du métal, or, argent doré ou argent, en font des sceattas. Nous avons pu rapprocher les légendes de ces pièces de celles des sceattas à l'oiseau posé sur une croix. Au revers de plusieurs pièces de cette série, la croix est accostée des lettres C/A, empruntées sans doute aux monnaies mérovingiennes de Chalon-sur-Saône. La pièce que nous avons publiée provenait d'une trouvaille faite à Rouen.

20. Roach-Smith. *Collectanea*, 1818, p. 7.

21. Mau (Marie de). *Catalogus*, p. 254.

22. Mau (Marie de). *Que sait-on de la plage de Dombourg?*, *op. cit.*, p. 99.

23. B. M. C., pl. IV, n° 20; Morel-Fatio, pl. II, n° 36 et 37.

24. Roach-Smith. *Collectanea*, 1852, p. 168, pl. XLIV, fig. 5.

25. *Catalogue du Musée archéologique de Nantes*, n° 779.

26. Le Gentilhomme. *Notes de numismatique mérovingienne*. R. N., 1937, p. 82.

27. *Revue de la numismatique belge*, 1880, p. 436. ♦♦

27 bis. Un exemplaire de ce sceatta provenant de la plage de Dombourg fut publié en 1838 par C. A. Rethaan Macaré, *Verhandeling over de bij Domburg gefondene... Munten*, pl. II, n° 40.

28. Mau (Marie de). *Que sait-on de la plage de Dombourg?*, *op. cit.*, p. 101, pl. VI, n° 4.

29. Dirks (J.). *Les Anglo-Saxons et leurs petits deniers dits sceattas. Revue de la numismatique belge*, 1870, pl. C, n° 14.

30. Mau (Marie de). *Que sait-on de la plage de Dombourg?*, *op. cit.*, p. 101.

31. Dirks (J.). *Les Anglo-Saxons et leurs petits deniers...*, *op. cit.*, *passim*.

32. Dirks, *op. cit.*, pl. D, n° 18.

33. Rapport sur les fouilles de 1934. *Opygravingen op het Domein te Utrecht*, III, p. 115, fig. 72.

34. Ainsi dans un tumulus de Breach Downs, près Barham, trois sceattas à l'oiseau furent trouvés avec deux pièces au nom de Tica (Roach-Smith, *Collectanea*, 1848, pl. VI, fig. 11 à 15). Le même Roach-Smith signale une petite trouvaille faite dans l'île de Thanet, à Birchington, et qui renfermait un sceatta à l'oiseau sur la croix (pl. XXII, n° 2), un au buste royal avec les runes *ƿpa* et au revers le type de l'étendard (n° 3) et deux sceattas au buste radié et à la croix cantonnée de quatre globules (n° 4 et 5). La présence de ces deux dernières pièces montre

que la distribution de ces sceattas n'est pas limitée au continent et que, bien qu'assez rares en Angleterre, ces pièces furent admises dans la circulation monétaire, à côté des sceattas au buste radié et à l'étendard.

35. Dirks, *op. cit.*, pl. E. n° d.

36. Cf. Belaïew, principalement : *Sem. Koud.*, 1935 et *Journal of the British archaeological association*, 1937.

37. M^{lle} de Man, dans son article (*Que sait-on de la plage de Dombourg ?*) déjà cité, indique pour le musée de Middelbourg, 32 pièces d'argent et 16 de cuivre, pour la collection Boogaert, 14 exemplaires et dans sa propre collection, 22 pièces d'argent et 17 de cuivre. Cf. *Catalogus, op. cit.* (du même auteur), pp. 277 à 279.

38. Keary et plusieurs autres auteurs voient trois têtes de loup dont les langues convergeraient vers le centre de la pièce, *B.M.C.*, p. 13. Cf. Brooke, p. 9, n° 23.

39. Morel-Fatio, *op. cit.*, pp. 26 à 29.

40 et 40 bis. Man (Marie de). *Jaarboek...*, 1926, pl. I, n° 16, pp. 23 et 24.

41. *Transactions of the international numismatic Congress...* June 30-july 3, 1936. London, 1938. In-8°, p. 359.



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23



24



25



26



27



28



29



30



31



32



33



34



35



36



37



38



39



40



41



42



SCEATTAS TROUVÉS EN FRANCE





43



44



45



46



47



48



49



50



51



52



53



54



55



56



57



58



59



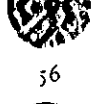
60



61



62



63



64



65



66



67



68



69



70



71



72



73



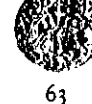
74



75



76



77



78



79



80



81



82



83



84



64



65



66



67



68



69



70



71



72



73



74



75



76



77



71



72



73



74



75



76



77



78



79



80



81



82



83



84



78



79



80



81



82



83



84



78



79



80



81



82



83



84

- 77. Variété de style plus rude, les cheveux figurés par des traits bouletés.
Cimiez, n° 108 de la pl. VI. *R.* Poids : 1 gr. 30.
- 78. Variété de la pièce précédente, la tête à droite. Au revers, *V*/*II*
Saint-Remy de Provence (coll. Rolland). *R.*
- 79. Variété de style négligé.
Cimiez, n° 105 de la pl. VI. *R.* Poids : 0 gr. 92.
- 80. Variété.
Cimiez, n° 106 de la pl. VI. *R.* Poids : 0 gr. 94.
- 81. Variété.
Cimiez, var. du n° 109 de la pl. VI. *R.* Poids : 1 gr. 12.
- 82. Variété avec au revers *II*/*II*.
Cimiez, n° 112 de la pl. VI. *R.* Poids : 0 gr. 88.
- 83. Variété.
Cimiez, var. du n° 114 de la pl. VI. *R.* Poids : 1 gr. 11.
- 84. Variété avec au droit des traces de légende ...*ICIO.*
Cimiez, n° 118 de la pl. VI. *R.* Poids : 1 gr. 24.

N. B. — Sauf indication contraire, tous les sceattas ci-dessus décrits sont conservés au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale.